Conseil de Quartier de La Béouzo

Date de la réunion :	13 Janvier 2022
Lieu de la réunion :	CCAS

Membres présents
Patrick Bennani, Thomas Berment, Robert & Viviane Bescos, Serge Boutes, Emilie Brun, Nina & Pierre Capderrey, Valérie Fabre, Franck & Sandrine Fédou, Didier Fonteneau, Benoît Guérin, Jean-Michel Lesellier, Delphine Lichtman, Benoît Perrichet, Hervé Roberton,

Membres excusés / absents
Catherine Aiguillon, Michel Anton, Sonia Arfaoui, Jean-Luc Barba, Yannick Kerviche, Aurélie Lorthe, Jérémie Monin-Baroille, Audrey Richard,

Ordre du jour :

- Validation du règlement intérieur de notre CQ
- Aménagements de la rue du petit Quinquin
- Propositions pour des emplacements de bancs publiques et les arbres dans notre quartier
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous …)
- Programmation des prochains conseils et de l'assemblée générale

Sujets abordés lors de la séance :

Contacter le conseil de quartier : quartier.labeouzo@fonsorbes.fr
Retrouver nous sur les réseaux :

ville de fonsorbes

Conseil de Quartier de La Béouzo

Préparation du règlement intérieur de notre CQ

Quelques remarques ont été émises concernant le projet de règlement intérieur du conseil de quartier (erreurs de typographie et d'orthographe).
Une nouvelle version est annexée au présent compte-rendu pour validation définitive lors de la prochaine réunion.

Aménagements de la rue du Parc

Il serait souhaitable de renforcer la signalisation de la rue du Parc en ce qui concerne :

1. Rappel du sens unique de circulation aux 2 extrémités de la rue mais également par un marquage au sol tout le long de la rue,
2. Remettre en place la signalisation verticale de limitation de vitesse à 30 Km/h

05/10/2021 : Après vérifications, la première impasse est bien une voie communale. Le rafraîchissement des croix anti-stationnement a été réalisé pour les 2 premiers de la rue. L'entreprise va revenir terminer les travaux pour les autres croix. Mais une étude de traçage d'un espace partagé est en cours. La signalisation verticale sera également remplacée avec des panneaux plus visibles, et l'optimisation de leurs positionnement est également à l'étude.

13/01/2022 : La peinture des 4 croix jaunes prohibant le stationnement sur le trotoire au niveaux des sorties de propriété ont été refaite en octobre et novembre 2021. Concernant les autres travaux, aucune information n'a été communiquée par les services de la voirie de la mairie. Pour rappel, les points en attente de retour sont :

- **Suppression de la bande "piétonne" à l'intérieur du virage qui n'est pas respectée par les véhicules et dangereuse pour les piétons,**
- **Rafraichir le marquage au sol du trotoire pour piétons et élargir cette zone,**
- **Rétrécir la largeur de la rue réservée à la circulation des véhicules à l'entrée de la rue au bénéfice des déplacements doux (piétons, poussettes, vélos, trottinettes, …),**
- **Aménager les sorties des 2 impasses de la rue afin de sécuriser la circulation des riverains (en attente de proposition du service voirie),**
- **Rafraîchir / remettre en place la signalisation verticale indiquant la circulation en sens unique de la rue, à l'entrée et la sortie,**
- **Qualification de la rue en "Zone 30", avec mise en place de signalétique horizontale et verticale adaptée,**

- **Remplacer les arbres manquants dans la rue sur les carrés prévus à cet effet,**

Une proposition d'aménagements est en attente du Muretain, pour présentation aux riverains.
<u>Action Président :</u> Demander à la mairie d'organiser une réunion de présentation des solutions à tous les riverains avant leur implémentation.

Le compte-rendu du sondage effectué par Emilie, va être corrigé, puis distribué aux riverains.
<u>Action Président :</u> Demander à la mairie d'imprimer 22 exemplaires du compte-rendu pour distribution aux riverains par le conseil de quartier.

<u>Aménagements de la rue du petit Quinquin</u>

Suite aux dernières réunions avec les riverains et le conseil de quartier, des propositions ont été émises.

- Qualification de la Rue à « ZONE 30 », avec mise en place de signalétique horizontale et verticale adaptée,
  05/10/2021 : Devis en cours
  <u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement
- Déplacement du passage piétons protégé actuel côté école de la Béouzo,
  05/10/2021 : Demande de travaux réalisée, pas de date d'exécution.
  13/01/2022 : Pas d'avancement
- Refaire le marquage du passage piétons protégé en face du caminou menant à la rue du parc en ajoutant un marquage vert pour signaler la circulation des cyclistes,
  05/10/2021 : Devis en cours. Cependant il n'est plus possible de mutualiser les marquage vert et les bandes blanches
  <u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement
- Installer un stop juste avant le croisement de l'impasse Mozart pour matérialiser la priorité à droite lorsque les véhicules arrivent de la route de fontenilles,
  05/10/2021 : Devis en cours
  <u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement
- Sécuriser le cheminement piétonnier entre la route de Fontenilles et l'impasse Mozart d'un côté de la rue par l'installation de poteaux en bois et un

revêtement bi-couches,
05/10/2021 : Devis en cours
<u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement

- Mise en place de chicanes visant à limiter la vitesse de circulation, du type de ce qui a été réalisé chemin Marial,
  05/10/2021 : 2 chicanes sont prévues : 2 places devant N°13 et 1 place devant N°12. Demande de travaux réalisée, pas de date d'exécution
  <u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement
- Mettre en place de séparateurs entre la chaussée et le trottoir, afin d'empêcher la circulation et le stationnement des véhicules sur les trottoirs.
  05/10/2021 : Mise en place de séparateurs non faisables.

Divers :

Les membres du conseil de quartier suggèrent à la mairie quelques menus travaux :

- Serait-il possible d'installer un éclairage public aux niveaux des passages piétons devant les écoles et la crèche de la Béouzo afin de renforcer la sécurité des enfants lorsqu'ils traversent, notamment en hiver lorsque la nuit tombe plus tôt ?
  05/10/2021 : Une demande d'étude va être effectuée auprès du SDEC
  <u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement

Suivi des actions initiées :

1. **L'aménagement du chemin entre l'impasse Marial l'impasse du Chasselas** aux piétons et aux cycles, permettrait de relier beaucoup plus facilement ce quartier au centre-ville et ainsi promouvoir les déplacements doux sur la commune.

28/06/2021 : Réponse de la mairie : *L'enlèvement de la souche, évoqué lors de notre visite des lieux, ne pourra se faire avant septembre.*
05/10/2021 : Un recensement global des travaux nécessaires sur les cheminements piétons est en cours. La suppression éventuelle des barrières est à l'étude.
<u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement

2. L'intersection du **chemin du Vigné et du chemin du Riouvouet est une priorité à droite** qui n'est pas indiquée, et du coup très peu respectée par les automobilistes.

Le CQ fait 2 propositions :

- Indiquer cette perte de priorité par un panneau de circulation adéquat,
- Modifier la règle de priorité du carrefour et installer un panneau Stop au sortir du chemin du Riouvouet.

28/06/2021 : Réponse de la mairie : *La préconisation du Muretain Agglo est de placer les stops sur les voies principales afin de casser la vitesse et donc de maintenir la priorité aux axes secondaires. C'est ce que nous avons commencé à faire sur les nouveaux aménagements (Banayre, par exemple) et que nous allons continuer à faire afin d'harmoniser les règles de circulation sur la ville. Le stop sera donc positionné sur le chemin du Vigné à la hauteur du chemin du Riouvouet.*

Le conseil de quartier du 8 juillet alerte les représentants de la mairie que la solution préconisée par le Muretain Agglo engendrera un report de circulation vers les rue du Riouvouet et le chemin Naouzo de la Ferratero. Ces voies sont d'une part réservées aux riverains et d'autre part aménagées en chaussidou qui ne permet pas d'accueillir de circulation supplémentaire.

08/07/2021 : Réponse mairie en séance : Effectivement le Muretain Agglo n'a pas connaissance de cette spécificité. La délégation de la mairie reconnaît que la visibilité est très faible sur la rue du Riouvet, que les aménagements réalisés le long du Vidaillon pour relier le quartier de la Béouzo et le collège de Cantelauze ont pour objectif de favoriser et sécuriser la circulation piétonne et cycliste. **Il est décidé d'aménager un stop sur la rue du Riouvet, à l'intersection du chemin du Vigné.**

05/10/2021 : La Solution est à l'étude.

<u>13/01/2022 :</u> Pas d'avancement

3. **Infos : Cheminement Parking et accès école de la Béouzo**

A la demande des parents d'élèves de l'école de la Beouzo une réflexion avait été engagée pour un accès sécurisé. La solution retenue est la suivante :

Aménagement d'un trottoir de 2.00 m de large environ le long des propriétés riveraines avec abattage des arbres et maintien du stationnement orthogonal.

Lors du conseil de quartier du 8 juillet, la délégation de la mairie indique les précisions suivantes :

- Des barrières seront positionnées le long du trottoir pour favoriser la traversée de la rue de la Béouzo uniquement sur les passages piétons. Cet aménagement a déjà été réalisé devant la crèche et montre de bons résultats sur cet objectif.
  13/01/2022 : Le barrières ont été mises en place pendant les vacances de Noël 2021
- Les automobilistes seront invités à se garer en marche arrière, afin de favoriser la sortie des véhicules par les enfants vers ce nouvel aménagement et non plus vers la rue.

09/09/2021 : Quand est-ce que cet aménagement sera réalisé ?
05/10/2021 : Le projet a été validé par les élus, en attente de confirmation de réalisation des travaux par le Muretain Agglo à l'été 2022.
13/01/2022 : Pas de confirmation

Propositions pour des emplacements de bancs publique dans notre quartier

Le CQ a voté une priorisation des implantations suivantes :

1. Chemin du Vigné (8 votes sur 8)
2. Sur les espaces verts à l'entrée de la rue du parc, dans le cadre de l'aménagement déjà prévu (8/8)
3. A proximité du pont dit de Campardou, sur le Caminou entre la rue du Gers et la rue de la paix (7/8)
4. Sur l'espace vert au croisement de la rue du gers et du chemin de la Béouzo (7/8)
5. Rue du Comminges (6/8)

Propositions non retenues :

6. Sur les trottoirs devant l'entrée de l'école de la Béouzo (0/8)
7. Rue du petit Quinquin à proximité du transformateur (0/8)

13/01/2022 : Conformément à notre demande, le service espace vert de la mairie va acheter et installer 2 bancs et 2 poubelles pour les 2 premiers sites proposés. Les services techniques vont examiner la faisabilité des sites proposés.
De nouvelles demandes pourront être exprimées en avril 2022 pour être prises en compte dans le prochain budget dédié.

Conseil de Quartier de La Béouzo

Proposition de sites pour plantation de nouveaux arbres

Le conseil de quartier propose des sites pour planter de nouveaux arbres afin de créer des espaces d'ombre en été. Si possible, des essences qui nécessitent un minimum d'entretien :

1. Pointe au croisement de la rue de l'Aubisque et du chemin des Pyrénées (8/8)
2. Parc derrière le gymnase de la Béouzo (7/8)
3. Terre-plein de la rue du Comminges (7/8)
4. Autour du boulodrome de la Béouzo (5/8)
5. Parc de la rue Escoubarot (4/8)
6. A proximité du pont du Vidaillon, entre la rue du Gers et la rue de la paix (3/8)

Proposition non retenue :

7. A proximité du banc de la route de Fontenilles (0/8)

13/01/2022 : Conformément à notre demande, le service espace vert de la mairie va acheter et planter 3 chênes rouges pour le secteur gymnase de la béouzo. Ces essences peuvent atteindre 40 mètres, et devraient être plantées avant mars 2022. De nouvelles demandes pourront être exprimées en avril 2022 pour être prises en compte dans le prochain budget dédié.

Valorisation des Caminous

Le Conseil de Quartier propose les pistes d'amélioration suivantes concernant la valorisation des Caminous de la commune :

1. Mettre en place un entretien renforcé des Caminous (nettoyage, tonte régulière, évacuation des déchets végétaux, ...),
2. Mettre au point un document pour promouvoir les Caminous de la commune. Le plan de la ville les mentionne depuis les 2 dernières éditions, mais ils ne sont pas bien mis en valeur. Ce document pourrait reprendre le plan de la ville en filigrane, et mettre en avant les Caminous,
3. Mettre au point un chemin pédestre sur le thème de "la découverte des Caminous de Fonsorbes". Nina Capderrey, Franck Fédou et Benoît Guérin se proposent de réfléchir à ce cheminement et feront une proposition pour le prochain conseil de quartier.

Nouvelles proposition du conseil du 13/01/2022

1. Pour l'aménagement de l'espace vert chemin des pyrénées (au croisement avec la rue de l'Aubisque), le conseil de quartier propose :
    a. aménager 2 ou 3 places de parking autour ou à proximité du point d'apport volontaire papier / carton,
    b. installer un banc et une poubelle avec un distributeur de sac à déjections canines,
    c. Planter de nouveaux arbres pour faire de l'ombre au banc.
2. Créer un nouvel espace de jeux pour enfants entre cet espace vert du chemin des pyrénées et l'impasse du Soulor :
    a. En effet, cet espace est plus loin des routes circulantes, ce qui assure une meilleure sécurité pour les enfants (comparé à une implantation en bordure du chemin des pyrénées),
    b. Cela permettrait de redynamiser cet espace qui est très peu utilisé
3. Installation d'une signalisation "Attention enfants" devant la boucle de la rue du comminge. La déviation en place pour les travaux de la route de Tarbes génère une circulation beaucoup plus importante et rapide et met en danger les enfants qui jouent sur cet espace.
4. Installer des cendriers devant l'école de la Béouzo, à l'entrée de la rue du parc. Les personnels de l'établissement se rassemblent à cet endroit pour leur pause cigarette et jettent les mégots en nombre sous le pin parasole. Les enfants ont déjà réalisé un ramassage de ces mégots à leur propre initiative. Il serait également souhaitable de sensibiliser les personnels de ces désagréments, et qu'en tant que personnel éducatif, ils se doivent de montrer l'exemple d'un comportement citoyen respectueux de l'environnement.
5. Rafraîchir les marquages au sol ou bien mettre en place un marquage réfléchissant sur les obstacles de la voirie afin d'améliorer leur visibilité la nuit : typiquement le rond-point entre le chemin Marial et le chemin des pyrénées, les haricots du chemin du Vigné, les dos d'âne du chemin de la Béouzo.
6. Maîtrise de la prolifération des moustiques sur la commune. Le conseil de quartier propose :
    a. Faire intervenir une société de diagnostic sur la commune pour identifier les mesures à mettre en place pour éradiquer la nuisance des moustiques et leur vecteur de transmission des maladies,

b. Mettre en place une campagne de communication pour sensibiliser les habitants sur la nécessité de supprimer les facteurs de prolifération dans les jardins,
c. Mettre en place des dispositifs de piège à moustiques au niveau des quartiers comme les solutions vendues par la société Qista (https://qista.com/fr/cible-collectivite) par exemple.

7. Intersection impasse du Soleil et de la route de Fontenilles. A cet endroit, le trottoir est rétréci, et malgré la suppression des indications de voie cyclable, certains usagers l'utilisent en vélo et trottinettes. Pour les riverains, l'intersection est particulièrement dangereuse, et des accidents se sont déjà produits entre les automobilistes et des vélos. Aussi le CQ demande à ce que le service voirie étudie une sécurisation de cette intersection, par exemple en augmentant la visibilité de cette intersection à la sortie de l'impasse du Soleil.

Prochaines dates :

- 17/02/2022 : Conseil de quartier
- 17/03/2022 : Conseil de quartier
- 19/03/2022 : Assemblée générale
- 21/04/2022 : Conseil de quartier

Ordre du jour du prochain conseil de quartier :

A minima :

- Validation de la proposition de règlement intérieur de notre CQ,
- Suivi des actions d'aménagement (Rue du petit Quinquin, Rue du Parc, Bancs, arbres, nettoyage Vidaillon, ...),
- Election du représentant du CQ au conseil de la Ville sur l'achat groupé d'énergie,
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous ...),
- Préparation de l'assemblée générale du conseil de quartier.